

La MDF ne couvre pas les étudiants en dehors du territoire lorsque ceux-ci quittent la Nouvelle-Calédonie pour effectuer un stage ou poursuivre leurs études.



Parmi les sociétés mutualistes et les compagnies d'assurance qui proposent ce service, l'offre [Cap Student](#) de [Chapka Assurances](#) a retenu l'attention de la Mutuelle.

Particulièrement compétitif, le contrat **Cap Student** vous couvre en cas de maladie et d'hospitalisation durant votre séjour sans limitation ni franchise. Vous êtes couvert dans le monde entier lorsque vous étudiez, lorsque vous pratiquez du sport, lorsque vous travaillez (job étudiants), lorsque vous êtes en stage mais également si vous voyagez en dehors de votre pays d'études. Vous bénéficiez également de l'assistance rapatriement 24h/24 et 7j/7.

Autre avantage non négligeable pour les étudiants calédoniens : il est possible d'effectuer toutes les démarches de souscription [directement en ligne](#).

#### Principales garanties de l'offre Cap Student :

- assistance rapatriement 24h/24 7j/7
- remboursement des frais médicaux sans limitation et sans franchise en cas d'accident ou de maladie inopinée
- couverture en métropole pour des vacances de moins de 30 jours consécutifs
- frais de recherche et secours (5000 €)
- retour anticipé de l'assuré
- assurance responsabilité civile à l'étranger (y compris la RC stage)
- garantie risques locatifs
- assurance bagages (2000 €)
- capital décès ou invalidité en cas d'accident



Principales exclusions : les maladies préexistantes, les lunettes, certains sport à risques (alpinisme, sports aériens...)

Attention : cette information n'est pas contractuelle, merci de vous reporter aux conditions générales du contrat qui présentent les garanties, les limitations et les exclusions ([Cap Student – Présentation](#))

CHAPKA ASSURANCES, entreprise de courtage d'assurance, 68 bd de Port Royal - 75005 Paris, Société de courtage d'assurances, SAS au capital de 80 000 euros , N° de RCS : Paris B 441 201 035, Garantie financière et assurance RC conformes aux articles, L530-1 et L530-2 du Code des assurances, Inscrit à l'Orias N°07002147 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) CONTRAT SOUSCRIT PAR : Alliance des Voyageurs à l'Etranger et Expatriés (AVEE) - Association de loi 1901 - Siège social: 21 bd Haussmann, 75009 Paris - Date de publication au J.O. : 13/12/2014 - RNA n°W751227155 ASSUREURS : QUATREM, (Société du groupe Malakoff Méderic) - Entreprise régie par le Code des assurances, Société anonyme au capital de 380 426 249 euros - RCS Paris 412 367 724 - Siège Social 59-61 rue La Fayette BP 460-09 - 75423 PARIS Cedex 9 - N° de TVA FR07412367724. EUROP ASSISTANCE SA, société d'assurances de droit français au capital de 35 402 785 €, 451 366 405 RCS Nanterre, dont le siège social se situe 1, promenade de la Bonnette, 92230 Gennevilliers-France. Agissant pour son